

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE LA CULTURE, À PARIS LE 11 JANVIER 2017.

[Télécharger le .pdf](#)

Mesdames les ministres de la Culture, de l'Éducation nationale et de la Recherche,
Madame la Présidente de la Bibliothèque nationale de France,
Madame la Directrice de l'École nationale des Chartes,
Monsieur le Directeur de l'Institut national d'Histoire de l'Art,
Mesdames et Messieurs,

Je tenais à inaugurer, aujourd'hui, ces espaces rénovés de Richelieu et je découvre, avec la Salle LABROUSTE, un lieu magnifique. Je l'avais fréquentée il y a longtemps, de manière plus anonyme qu'aujourd'hui, je la retrouve transformée et en même temps, intacte. C'est cela, aussi, le miracle des renaissances.

L'architecte Henri LABROUSTE qui a donné son nom à cette salle, a réussi le prodige de faire entrer la lumière dans un espace aussi vaste, sans qu'elle ne soit artificielle sauf aujourd'hui pour ne pas affecter la qualité des manuscrits.

La réouverture au public de la Salle LABROUSTE ainsi que d'autres salles, constitue la fin de la première phase d'un immense chantier. Il permet à la Bibliothèque nationale de France, à l'École nationale des Chartes et à l'Institut national d'Histoire de l'Art d'offrir un cadre exceptionnel à leurs activités. Tout cela permet de contribuer à un rapprochement lui-même assez exceptionnel pour en faire un pôle scientifique unique, consacré à la recherche historique.

Jack LANG, ici présent, me confiait avoir, au moment de la construction de la grande bibliothèque, convaincu ce n'était pas la première fois le Président MITTERRAND de faire « d'une pierre deux coups » en installant la « bibliothèque des livres » sur le site de Tolbiac et une « bibliothèque des arts » sur le site Richelieu.

En 1996, l'ouverture de « la très grande bibliothèque » avait libéré plus de 61 000 m² au sein du « Quadrilatère Richelieu ». 61 000 m² pouvaient susciter beaucoup d'appétits. Il a, néanmoins, fallu attendre 10 ans pour que la décision du lancement des travaux soit, finalement, prise en 2006. Renaud DONNEDIEU de VABRES étant ministre de la Culture. Il a fallu encore 10 ans pour que nous puissions être ici et constater la réalisation de ce chantier, dans cette première phase. Je souhaite qu'il ne faille pas attendre encore 10 ans non pas parce que je ne serai plus là, quoi qu'il arrive mais pour que nous puissions terminer l'ouvrage.

C'est, toutefois, un important programme de restauration sans doute l'un des plus considérables qui traduit l'ambition de l'État en faveur de la protection du patrimoine. C'est une opération de 230 millions d'euros dont 80 % ont été engagés par le ministère de la Culture et de la Communication et 20 % par le ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. La Bibliothèque nationale de France contribue je veux le saluer à hauteur de 20 millions d'euros issus de ses fonds propres et, donc, de la bonne gestion de ses présidents successifs.

Je tiens, également, à remercier les mécènes ils sont présents ici car ils ont participé à ce plan de financement tout à fait remarquable. Mais il ne suffit pas de mobiliser des ressources, il ne suffit pas d'avoir les autorisations administratives, faut-il encore qu'il puisse y avoir des architectes qui dont l'ouvrage puisse être à la fois conforme à ce qu'était la majesté de ces lieux et, en même temps, faire preuve d'imagination pour leur donner une nouvelle dimension.

Je veux, ici, exprimer toute ma gratitude aux architectes Bruno GAUDIN et Virginie BRÉGAL qui ont mené à bien ce chantier avec l'ensemble des entreprises, sous la houlette du chef du projet, Cheng PEI. Tout cela, sous le contrôle de l'architecte en chef des monuments historiques, car nous sommes ici dans un site classé, chacun peut l'imaginer. Donc je veux, aussi, remercier Jean-François LAGNEAU.

Des espaces qui, jusqu'alors, étaient inaccessibles au public ont pu être intégrés au parcours de visite qui sera proposé. Il s'agissait de mettre à disposition du public 30 000 m², soit la moitié de la surface de

Richelieu. C'est, donc, cette première phase que nous inaugurons aujourd'hui.

Dès 2017, débutera la seconde étape des travaux qui permettront de donner à l'ensemble Richelieu toute son amplitude, à l'horizon 2020. À l'horizon 2020, cela veut dire que tout doit être fait pour ne pas aller au-delà. Je fais confiance au futur gouvernement pour s'en tenir à cet engagement.

La grande Salle ovale rouvrira ses portes et la Bibliothèque nationale de France se verra dotée d'un véritable musée où seront exposés quelques-uns de ses trésors. Demain, le site Richelieu proposera à ses visiteurs une offre culturelle complète et entièrement renouvelée. Je l'ai dit, c'est plus qu'une rénovation, bien davantage qu'une restauration, c'est une forme de renaissance, avec des institutions particulièrement connues pour jouer un rôle dans la recherche historique.

D'abord, la Bibliothèque nationale de France qui, grâce au dépôt légal, veille depuis cinq siècles sur l'une des collections les plus importantes au monde. La Bibliothèque est la gardienne de notre mémoire, elle est aussi la garante de sa transmission. Elle assure la conservation et la restauration de 20 millions de documents parmi lesquels des ouvrages, des manuscrits mais, aussi, des estampes, des photographies, des décors ou encore des costumes. J'en ai découvert quelques-uns, ici même. Je remercie tous ceux qui ont contribué à cette mise en valeur et nous ont permis de découvrir, à la fois, des dessins, des photographies mais, également, les costumes de Sarah BERNHARDT qui, finalement, s'associe à notre manifestation de ce soir.

La Bibliothèque nationale de France est devenue un lieu de rencontres artistiques et culturelles où l'on se rend aussi bien pour consulter des ouvrages que pour découvrir une exposition. Je crois qu'en ce moment, ce sont les uvres du photographe américain AVEDON qui sont exposées à la BNF.

Ensuite, est ici présent l'Institut national d'Histoire de l'Art, créé en 2001. Il regroupe chaque année une cinquantaine de chercheurs français et étrangers. Son fonds était initialement constitué de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, Jacques DOUCET, grand couturier et collectionneur d'art, qui avait fait don à l'université de Paris, en 1919, de l'ensemble de ses collections. Son installation ici, dans ce « Quadrilatère Richelieu », représente une étape majeure du projet scientifique de l'Institut. Plus de 2 millions de titres seront, là encore, à la disposition des chercheurs, mais aussi du public qui voudra s'informer ou découvrir.

La troisième institution, c'est l'École nationale des Chartes. Elle se situe à quelques pas d'ici et j'ai inauguré ses nouveaux espaces, en 2015. J'avais, alors, évoqué ce que notre République doit à l'École des Chartes qui est entièrement dévolue au service de notre patrimoine. C'est à présent au tour de la bibliothèque de cette école de s'installer ici, sur le site Richelieu.

En rassemblant ces trois bibliothèques dans l'enceinte de l'une des plus anciennes et des plus belles qui soit la Bibliothèque nationale de France nous avons fait en sorte de prolonger ce lien entre les Français et le livre. Je dois, ici, saluer non seulement ces trois institutions, mais toutes les bibliothèques de France. Si nous sommes ici rassemblés, ce n'est pas simplement pour nous féliciter de la restauration de cette uvre patrimoniale c'est, également, pour souligner le rôle de la lecture publique en France.

J'ai évoqué nos 16 000 bibliothèques. Un plan a été décidé en faveur de la lecture publique en 2014. Il s'agissait, à la fois, de soutenir les investissements des collectivités locales pour réaliser des équipements tels que des médiathèques et d'accompagner les collectivités qui se sont engagées à étendre les horaires d'ouverture des bibliothèques. C'était un sujet qui me tenait à cur.

Chacun sait le débat qui peut entourer le travail le dimanche. Pour certains, le dimanche n'est pas fait pour commercer. Mais alors, que l'on permette, au moins, que le dimanche puisse être un moment où l'on a la possibilité de se cultiver. C'est une grande difficulté pour les institutions de changer des habitudes et de faire que des bibliothèques puissent s'ouvrir non seulement le samedi, mais aussi le dimanche. Je dois, ici, constater avec bonheur que beaucoup de ces agents ont permis cette ouverture, comprenant que le besoin du public est de venir lorsqu'il est libre et non lorsqu'il est occupé. Permis que ces moments de détente soient l'occasion de découvrir des institutions ou des lieux de culture, ainsi que des livres.

Le mouvement est engagé et il ne s'arrêtera plus. Pour encore appuyer cet effort de diffusion de la lecture et, surtout, pour faire en sorte que tous les territoires soient concernés, il a été mis en place des « Contrats Territoire Lecture » qui permettent que des fonds soient mis à la disposition des collectivités afin qu'elles puissent consacrer un certain nombre de subventions à des équipements dédiés à la lecture

publique.

Je veux, également, saluer une initiative qui a été prise, celle de « La Nuit de la lecture ». La première édition aura lieu le 14 janvier. J'imagine qu'ici, toute la nuit, il y aura des activités. Dans toute la France, cet événement sera l'occasion de rappeler que les bibliothèques et les librairies sont des lieux de découverte et 1 200 événements qui seront organisés sur l'ensemble du territoire.

La lecture, c'est bien sûr celle qui est permise par les bibliothèques mais c'est aussi celle qui est diffusée par les libraires. Nous avons 3 500 librairies en France et nous tenons à chacune d'elles, quelle que soit leur taille. Elles accomplissent un travail d'utilité publique. Ce ne sont pas simplement des lieux de commerce, mais des lieux de culture et de partage. Les libraires, eux-mêmes, sont de formidables accompagnateurs. Ils contribuent à la découverte et au dialogue. Pour les soutenir, le gouvernement a mis en place, là encore, un plan de plus de 11 millions d'euros pour favoriser la diversité des expressions artistiques et littéraires.

Nous sommes, également, conscients du rôle joué par les maisons d'édition. C'est à elles que nous devons la richesse et la diversité de notre littérature. Elles font, pour les plus anciennes, partie de notre patrimoine mais elles sont toutes reconnues, partout dans le monde, pour leur créativité, pour leur audace. Ces maisons d'édition n'hésitent pas à mettre en avant des écritures nouvelles et nous permettent, ainsi, de découvrir de nouveaux auteurs. L'édition, c'est la première des industries culturelles françaises à l'exportation. Néanmoins, aussi dynamique soit-il, ce secteur demeure fragile en raison des changements qui sont apportés par la révolution numérique. C'est un double défi qu'il faut relever : le livre numérique et le développement des plateformes de vente en ligne.

L'État est donc aux côtés des maisons d'édition pour prendre ce virage technologique, pour soutenir l'ensemble de la filière c'est, également, le rôle du Centre national du Livre et pour défendre l'exception culturelle dans toutes les négociations internationales mais aussi et, surtout, au niveau européen. Le numérique peut être la meilleure des choses et on le voit ici où, dans les trois institutions, il a été pleinement intégré. Mais aussi le numérique a changé le mode de transmission des livres.

La musique a été la première à vivre cette mutation. Cela a été un moment particulièrement difficile et crucial. Aujourd'hui, elle connaît un sursaut économique grâce à ce qu'on appelle le streaming à condition qu'il soit, lui-même, maîtrisé. L'État, là encore, a encadré ce mouvement.

Pour le livre, nous devons, également, accompagner cette mutation. Un médiateur du livre a été nommé, son rôle sera d'appréhender, avec tous les acteurs de la chaîne, les nouveaux enjeux relatifs à la diffusion en ligne du livre. Le principal enjeu, c'est la protection des droits d'auteur. Le droit d'auteur, c'est la clé de voûte du système de financement de la création. Pas de création sans droits. Tous les champs de la culture sont concernés £ l'audiovisuel, le cinéma, la musique, le livre

Nous avons donc porté et je l'ai fait moi-même nos propositions devant la Commission européenne dans le cadre de la discussion sur le marché unique numérique qui ne peut se construire au détriment des auteurs. Il s'agit de définir les nouveaux cadres juridiques qui vont s'appliquer en matière de propriété intellectuelle et de régulation des contenus, de prévoir les mécanismes de rémunération intégrant les nouveaux acteurs que sont les plateformes en ligne et de faire en sorte qu'elles ne puissent pas absorber ce que l'on appelle la valeur ajoutée. Enfin, il nous faut un cadre unique de régulation pour que tous les acteurs, tous les opérateurs soient sur un pied d'égalité.

Voilà ce que nous avons à faire si nous voulons que le livre continue d'être ce qu'il est pour les Français, comme pour le monde entier, c'est-à-dire un élément de connaissance, de découverte, de liberté et, également, de dialogue avec toutes les cultures.

Mesdames et Messieurs,

J'ai souhaité en 2017 donner une impulsion forte au budget pour la culture et la communication. Certains mauvais esprits il y en a toujours, il faut s'en garder disent : « Il est bien temps » Non ! Nous avons déjà engagé ce mouvement et la hausse de plus de 5 % du budget de la culture permettra de dépasser le seuil symbolique de 1 %

du budget de l'État. Depuis que ce chiffre a été atteint, il est devenu un totem. Nous veillons, donc, à ce qu'il puisse maintenant être une référence du passé et à ce que nous ayons d'autres objectifs pour l'avenir parce que ce qui est en cause, au-delà des financements, c'est la place accordée à la culture. La culture contribue à l'idée de la France, à son rayonnement, à son prestige mais aussi à l'espérance que nous

pouvons porter auprès des peuples.

Mais il ne peut pas y avoir de volonté culturelle sans éducation artistique, dès le plus jeune âge. Là encore, nous avons fait en sorte de doubler le budget consacré à l'éducation artistique et culturelle, en cinq ans. Aujourd'hui, grâce à des réformes, notamment celles des rythmes scolaires, un jeune sur deux a, au moins, accès à un projet en matière d'éducation artistique et culturelle, à l'école ou sur le temps périscolaire.

Nous devons, également, faire que la création entre à l'école et que de jeunes artistes, de jeunes diplômés des écoles d'art puissent être en résidence dans les collèges ou dans les lycées, partout en France. L'éducation artistique et culturelle, ce n'est pas simplement une éducation aux arts et à la culture mais une éducation par les arts et par la culture. Dans la lutte contre l'échec scolaire qui est, pour nous, une priorité et dans le secteur de l'éducation prioritaire, nous avons fait le constat que c'est souvent par la culture et par les arts que nous arrivons à raccrocher un certain nombre d'élèves en difficulté. Ils prennent confiance en eux en découvrant les pratiques culturelles qui leur permettent de s'épanouir et de leur donner envie d'apprendre.

Il se trouve que cette inauguration coïncide avec un tragique anniversaire : nous sommes le 11 janvier. Il y a deux ans, après les attentats contre Charlie Hebdo, l'assassinat de la policière de Montrouge et, enfin, la prise d'otages dans l'hyper-cacher, il y a eu un sursaut du peuple français d'ailleurs accompagné par une mobilisation à l'échelle internationale avec la présence de nombreux chefs d'État et de gouvernement dans les rues de Paris, le 11 janvier 2015.

Pourquoi y a-t-il eu cette mobilisation, ces rassemblements, cette force qui, d'un seul coup, s'est levée ? Parce que la liberté a été mise en cause, parce que la culture a été visée par les terroristes. Aujourd'hui, il ne faudrait rien oublier de ce qui s'est produit : les attaques, les actes terroristes mais aussi la capacité du peuple français à se lever pour défendre la liberté. Hélas, nous avons été ces derniers mois, de nouveau, cruellement frappés. Je ne vais pas ici rappeler toutes les épreuves terribles que nous avons traversées. Mais nous devons si nous voulons que cette lutte puisse être victorieuse et qu'elle éradique ce qui menace la cohésion de notre société toujours porter l'idéal de la liberté et, donc, la culture. La liberté est fragile, comme la démocratie, elle n'est jamais acquise, elle peut être remise en cause de multiples façons : financièrement, politiquement et, parfois, de l'extérieur comme de l'intérieur.

C'est la raison pour laquelle nous avons une grande responsabilité, nous, la France, parce que nous sommes regardés par tous les pays du monde grâce à ce que nous représentons : les droits de l'homme, la liberté, la culture, les idéaux. Nous avons une grande responsabilité, celle de défendre, partout dans le monde, la libre circulation des idées, la création et les uvres qui doivent être partagées.

La France est un pays qui promeut une culture ouverte sur le monde, qui accueille tous les créateurs, une culture qui inclut et qui rassemble, qui favorise le dialogue et le partage. C'est, sans doute, ce qu'avaient déjà à l'esprit ceux qui ont créé ces grandes institutions, aujourd'hui rassemblées et cette capacité à conserver des uvres, à les entretenir, à les mettre à la disposition du grand public et de faire que ces uvres puissent vivre, être transmises et faire l'objet de recherches pour que d'autres encore s'en inspirent et que la chaîne de la création puisse être prolongée, de génération en génération.

C'est la raison pour laquelle cette restauration est une renaissance et, en même temps, la confirmation d'une vocation. Ce que nous avons à faire, c'est ouvrir nos institutions, à la fois pour leur permettre de conserver leur niveau d'excellence et, en même temps, de se mettre à la portée du public le plus large parce que la démocratie, ce n'est pas simplement de pouvoir exercer son droit de citoyen c'est très important, ce n'est pas simplement de participer à des débats c'est nécessaire. La démocratie, c'est le pouvoir de partager les sciences et la culture. En ce sens, l'éducation est la condition de tout et la recherche, le moyen indispensable de pouvoir avancer vers le progrès.

C'est le sens, dans cette salle prestigieuse, du message que je voulais vous adresser pour cette inauguration qui n'est qu'une première étape parce que, de toute façon, rien n'est jamais achevé, tout se transforme, tout se poursuit et tout, à un moment, est au service du peuple français. Merci.